Les 5 premières lignes 1 £ 50 timbre

compris et 10 cts. par ligne en sus.

the landing freezolphic per b and the state of t

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Hayse, Prominces,

pour un an . 26 ft. 30 ft.

six mois . 14 's 16 s

b trois mois! 17 's 18 s

PRIX DE L'ABONNEMENT.

à La Haye, Lage Nieuwstr derrière le Prinsegrachi Mor Spui, à La Hay Les lettres et paquets doi

envoyés à la direction francs de p

BUREAU DE LA RÉPACTI

Traing ta DA WAYER. 16 Janvier.

La politique des Etats-Unis jugée par le gouver nement français.

L'abondance des motières touchant directement aux affaires de notre pays, ne nous a pas permis de nous étendre hier et avant-hier sur l'intéressante discussion soulevée à la chambre des pairs de France, au sujet de la politique extérieure de cet Etat, spécialement en ce qui concerne les affaires du Texas et

les rapports entre la France et les Etats-Unis.

Le débat sur le Texas a été ouvert par M. le comte Pelet (de la Lozere), qui n'approuvait pas la politique suivie par leggit; vernement françats dans ceste occasion. M. Goizet a explique sa conduite : c'est T interet seul de la France qui lui faisait repousser l'annexion du Texas aux Etats-Unis. La France avait avec le Texas des traites beaucoup plus avantageux pour son commerce que ceux qui la lient avec l'Amérique du Nord. L'annexion lui faisait perdre ces avantages. D'un autre côté, en Amérique comme en Europe, l'équilibre des états est nécessaire, et c'était un fait grave qui ne pouvait passer sans protestation de la France, que l'absorption d'une province du Mexique par la puissante république des Etats-Unis. Telles ont été les raisons qui ent dieté les instructions adressées à M. Pageot, et que nous evons publices hier, a commence of the Russ

-En périté, a dit M. Guizot, je m'étonne que la politique que nonsiavons schivinen vers le Texas soit si contestée. Nous avions, je le direit l'exemplé et presque l'autorité des Etats-Unis euxnutriaes. Qu'est-il arrivé en 1837, quand le Texas, au moment même de la reconnaissance de son indépendance, a offert aux Etats-Unis de s'incorporer à eux? Qu'a répondu à cette époque le ministre des affaires étrangères des Etats-Unis. M. Forsyth? C'est une citation fort courte, que je demande à la Chambre la permission de lui lire. Voici en quels termes M. Forsyth refusait Pannexion du Teixasci 19 ; succionnaliona sovie es

M. Forsyth à M. le général Hunt.

..... Tant que les Texiens séront en guerre et les Etats Unis en paix avec le Mexique, la proposition du ministre plénipotentiaire du Texas comprend né cessairement une question de guerre avec ce dernier élat. Les Etats-Enis sont liés avec le Mexique par un traité de paix et de commerce; ils l'observeront scrupuleusement tant que le Mexique remplira ses devoirs et respectera les droits que nous assure ce traité; on pourrait même soupçonner avec raison les Etais-Unis de manquer au but amical du traité, dans le cas où on jugerait convenable de renvoyer à une future période l'examen de la propostiion du géneral Hunt, ce qui démontrerait de notre part une disposition à épouser la que relle du Texas avec le Méxique, intention ca contradiction avec l'esprit dudit traité, avec la politique et le bien-être des Etats-Unis.

» Les avantages qu'il y aurait pour les Etats-Unis à s'adjoindre le Texas, tels que les fait valoir le général Hunt, sont dûment appréciés; mais quoiqu'ils soient d'un grand poids et fort importants, ils sont loin de peser dans la balance de la justice et de la raison autant que les obligations d'un traité, et le respect du caractère d'intégrité par lequel les Etats-Unis ont cherché à se distinguer, depuis qu'ils ont pris rang comme états indépendants dans la grande famille des nations. On présume cepéndant que les motifs qui ont engagé le Texas à ouvrir ces négociations le pousseront également à conserver, comme puissance indé

pendante, les relations de commerce les plus libérales avec les Etats-Unis.

»A ces distributions, notre gouvernement répondra par des sentiments

analogues.

»Si malbeureusement la réponse que le soussigné a été chargé de faire à la proposition du général mont change dit assez les dispositions de son gouvernement pour l'engager à se créer alleurs des relations commerciales préjudiciables aux Etats-Unis, le gouvernement de consolers par la certitude que, quorque l'on s'expose à encourir des pertes intentions et par la certitude que, quorque l'on s'expose à encourir des pertes passagères en restant fidèle au principe de la justice, on ne peut acquérir aucune prospérité durable en les violant.

»Le soussigné profite de cette occasion pour offrir au général Hunt l'assurance nouvelle de sa considération très-distinguée.

» Signé, John Forsyth.

Voilà ce que pensait en 1837, sur l'annexion du Texas, le gouvernement des Etats-Unis, et ce que son ministre répondait à la proposition d'an-

Quelques années plus tard, en 1844, la proposition formelle de l'annexion du Texas, portée devant le congrès, était rejetée par le sénat, et ensuite par la chambre des représentants.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 17 JANVIER 1846.

LE CONTE DE MONTE-CHRISTO. (1)

VI.

M. Noirtier de Villefort.

Voici ce qui s'était passé dans la maison du procureur du roi, après le départ de madame Danglars et de sa fille et pendant la conversation que nous venons de rapporter.

M. de Villefort était entré chez son père, suivi de madame de Villefort; quant à Valentine, nous savons où elle était.

Tous deux après avoir salué le vicillard, après avoir congédié Barrois. vieux domestique depuis plus de vingt-cinq ans à son service, avaient pris Place à sés côtés.

M. Noirtier, assis dans son grand fauteuil à roulettes où on le plaçait I matin et d'où on le tirait le soir, assis devant une glace qui réfléchissait tout l'appartement et lui permettait de voir, sans même tenter un mouve ment devenu impossible, qui entrait dans sa chambre, qui en sortait, et ce qu'on faisait tout antour de lui; M. Noirtier, immobile comme un cadavre, regardait avec des yeux intelligents et vifs ses enfants, dont la cérémonieuse révérence lui annonçait quelque démarche officielle et inattendue.

La vue et l'ouïe étaient les deux seuls sens qui animassent encore, comme deux étincelles, cette matière humaine dejà aux trois quarts façonnée pour la tombe; encore, de ces deux sens, un seul pouvait-il révéler au dehors la vie intérieure qui animait la statue, et le regard qui dénonçait cette vie intérieure était semblable à une de ces lumières lointaines qui, durant la nuit, apprennent au voyageur perdu dans un désert qu'il y a encore un être existant qui veille dans ce silence et dans cette obscurité.

Aussi dans cet œil noir du vieux Noirtier, surmonté d'un sourcil noir, tandis que toute la chevelure qu'il portait longue et pendante sur les épaules

Il y a donc cu pendant longtemps, jusqu'à ces derniers jours, hésitation ct doute chez les Etats-Unis eux-mêmis, diversité d'opinion entre leurs hommes les plus éclairés et leurs partis les plus importants sur la question de l'annexion du Texas aux Etats-Unis d'Amérique. Si ce doute, si cette hésitation existaient aux Etats-Unis, si tant d'hommes éclairés, honorables, regardaient l'annexion du Texas comme ne devant pas avoir lieu, qui aurait le droit de s'étonner que des hommes d'Etat français aient été de cet avis et aient pratiqué cette politique?

J'ajoute que nous avons observé dans cette question la plus grande reserve. Non seulement dans les pièces qui sons ont été communquées, mais dans les paroles que j'ai eu l'occasion de biblioner à ce sujet dans une autre enceinte, l'anitée dernière j'ai constamment et soigneusement établi que c'était la utre question qui dépositait de le population du Texas ellement que c'était à elle à la décider; qu'il sagissait de sassir si bleament. elle voulait ou non rester état indépendant ou se réunir aux Etats-Unis : que i cette dernière hypothèse était réellement son vœu, nous n'avions rien à dire, et que nous ne dirions absolument rien ; que nous ne faisions que donner un conseil à cette population, tant qu'elle était encore à l'état d'indépendance; que le jour, où volontairement, librement, elle y aurait renoné, notre rôle dans le question était fini.

Et ce que j'avais écrit, ce que j'avais dit à la tribune, nous l'avons pratiqué exactement. Des que la population du Texas s'est prononcée, nous nous sommes retirés de la question. Il n'y a pas eu de protestation, aucun acte queleonque tendant à entraver le vœu manifestement prononcé de la

population texienne.

Nous avons en outre eu le plus grand soin de ne point donner à cette question plus d'importance qu'elle n'en a réellement, de ne pas nous y engager plus avant qu'il ne convenait aux intérêts de la France.

Ainsi, lorsqu'il était question de faire reconnaître par le Mexique l'indépendance du Texas, on mit en avant l'idée que la France et l'Angleterre, qui suivaient la même politique, pourraient se porter garantes envers et contre tous de l'indépendance du Texas. Nous avons trouvé que cette garantie compromettrait les intérêts de la France, et irait au delà de la valeur de cette question.

Voici une troisième réserve que nous avons également gardée. Nous n'avons fait à cet égard, aux Etats-Unis eux-mêmes, aucune communication. Nous avons ménacé leur susceptibilité nationale, nous p'avons point compromis leur nom. Nous avons soutenu la question entre le Texas et le Mexiue, à qui nous avions, à coup sûr, tout droit d'en parler. Vous le voyez, Messieulls, en reduisant la politique que nons avons anivie à ce qu'ella a été réellement, en examinant mes deoits et nos intérets, en la comparant avec celle qui avait longtemps prévalu aux Etats-Unis, en tenant compte des réserves que nous avons gardées, je n'hésite pas à affirmer que c'est une politique réellement conforme aux intérêts sérieux, permanents, prolongés de la France dans le Nouveau-Monde.

Je pourrais en rester là, et, en en restant là, j'aurais dit tout ce que j'ai à dire sur le discours de l'honorable préopinant. Je ne crois pas devoir en rester là, et je demande à la chambre la permission de retenir encore un moment son attention sur ce sujet.

Le message des Etats-Unis, auquel l'honorable préopinant faisait allu-

sion tout à l'heure, ne s'est pas borné à parler du fait spécial du Texas. A cette occasion, le message parle des relations générales de la France avec les Etats-Unis, et de la politique générale des Etats-Unis envers la France Puisque cette voie, a été ouverte, voie que peut-être je n'aurais pas ou-

verte moi-même, qu'il n'était peut-être dans l'interêt ni dans la nécessité d'aucun des deux pays d'ouvrir, puisqu'elle à été ouverte, dis-je, devant nous et sans nous, je n'hésite pas à exprimer à ce sujet ma pensée tout entière. entière. Messicurs, nous sommes avec les Etats-Unis dans les mêmes bons senti-

ments, dans les mêmes bons rapports qui président depuis longtenips à la politique de la France. Non seulement nous sommes dans ces memes bons sentiments, dans ces mêmes bons rapports; nous entendons y rester, nous entendons être toujours pour les Etats-Unis d'anciens et vrais amis.

Mais les Etats-Unis ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a soixante ans. C'était alors un état naissant, à peine constitué, et qui pouvait demander à ses amis un appui complaisant, facile, passez-moi un mot qui n'a rien de blessant, un appui paternel. Les Etats-Unis ne sont plus dans cette condition, ils ont grandi, ils ont prospéré, ils ont pris place parmi les puissances de la terre.

Bien loin de le regretter, nous nous en applaudissons, nous nous en réjouissons. La grandeur des Etats-Unis convient au rôle qu'ils sont appelés à jouer, permettez-moi ce grand mot, car c'est le seul vrai, dans la politique du monde.

était blanche; dans cet œil, comme cela arrive pour tout organe de l'homme exercé aux dépens des autres organes, s'étaient concentrées toute l'activité, toute l'adresse, toute la force, toute l'intelligence répandues autrefois dans ce corps et dans cet esprit. Certes le geste du bras, le son de la voix. l'attitude du corps manquaient; mais cet œil puissant suppléait à tout: il commandait avec les yeux, il remerciait avec les yeux; c'était un cadavre avec des yeux vivants, et rien n'était plus esfrayant parsois que ce visage de marbre au haut duquel s'allumait une colère ou luisait une joie. Trois personnes seulement savaient comprendre ce langage du pauvre paralytique c'étaient Villefort, Valentine et le vieux domestique dont nous avons déjà parlé. Mais comme Villefort ne voyait que rarement son père, et pour ainsi dire quand il ne pouvait faire autrement; comme, lorsqu'il le voyait, il ne cherchait pas à lui plaire en le comprenant, tout le bonheur du vieillard reposait en sa petite-fille, et Valentine était parvenue, a force de dévouement, d'amour et de patience, à comprendre du regard toutes les pensées de Noirtier. A ce langage muet ou inintelligible pour tout autre, elle répondait avec toute sa voix, toute sa physionomie, toute son âme, de sorte qu'il s'établissait des dialogues animés entre cette jeune fille et cette prétendue argile, à peu près redevenue poussière, et qui cependant était encore un homme d'un savoir immense, d'une pénétration inouïe et d'une volonté aussi puissante que peut l'être l'âme enfermée dans une matière par laquelle elle a perdu le pouvoir de se faire obéir.

Valentine avait donc résolu cet étrange problème de comprendre la pensée du vieillard pour lui faire comprendre sa pensée à elle, et, grâce à cette étude, il était bien rare que pour les choscs ordinaires de la vie elle ne tombât point avec précision sur le désir de cette âme vivante, ou sur le besoin de ce cadavre à moitié insensible.

Quantau domestique, comme depuis vingt-cinq ans, ainsi que nous l'avons dit, il servait son maître, il connaissait si bien toutes ses habitudes, qu'il était rare que Noirtier eût besoin de lui demander quelque chose.

Villefort n'avait en conséquence besoin du secours ni de l'un ni de l'autre pour entamer avec son père l'étrange conversation qu'il venait pro voquer. Lui-même, nous l'avons dit, connaissait parfaitement le vocabulaire du vieillard, et s'il ne s'en servait point plus souvent. c'était par enuui et par indifférence. Il laissa donc Valentine descendre au jardin, il éloigna

Non seulement nous applaudissons à la grandeur présente des Etats Unis, mais nous nous félicitons de leur grandeur future, de leurs grandes destinées. Les opinions peuvent être diverses sur le mérite de leur organisation sociale et de leurs institutions ; mais il est impossible de ne pas recon naître qu'il y a dans cette société, et par consequent dans son influence, des principes de justice, d'humanité, de bien pour les hommes, qui ont manque à la plupart des Etats qui sont devenus grands et puissants dans le monté. Il y a lieu d'espérer que malgré toutes les imperfections, toutes les chances, toutes les obscurités de l'avenir de cé grand peuple, il exercera son milluence d'une manière plus morale et plus utile pour le genre humain que cela n'est arrivé à beaucoup d'autres grands peuples.

Nous sommes donc bien loin de nous plaindre, bien toin de nous alarmer de la grandeur actuelle et de la grandeur future des Etats-Unis d'Amérique Mais en même temps personne ne peut s'étonner que nouve politique tienne compte de ce qu'ils sont aujourd hui, de leur grandeur, de feur farce, que ces saits soieat pris pur nous en grande considération. Personne ne peut s'étonner que nous les regardions de cet œil, je ne dirai pas mefiant, Dieu m'en garde, mais vigilant, qu'il faut toujours porter sur les fonts avec lesquels on est en relation; personne ne peut s'étonner que nous remplissions ce devoir dans l'intérêt de la politique de notre pays; que nous maintenions l'indépendance de cette politique vis-à vis des Etats Unis grands et puissants, tout autrement que nons ne l'avione fait vis-a-vis de Etats-Unis, naissants et à peine surs de vivre.

Etats-Unis, naissants et a peine surs de vivre. C'est notre devoir, c'est notre droit de prendre en "grande" elles idélation ces faits nouveaux et si considérables, et de veiller soffice selles d'Iril. dépendance de la politique de notre pays, et au maintien de tous nos interêts nationaux dans nos rapports avec ce peuple.

Messieurs, quand la plus simple sagesse ne nous conseillerait pas cette conduite, le Message du président des États-Unis nous l'indiquerait claire

Je n'ai pas à examiner si les paroles de ce Message sont toutes parfaitement opportunes et mesurées, je les trouve franches, nettes at honorables, et cela convient entre les gouvernements sincères et sérieux. Je les lis attentivement, j'en cherche le sens, je veux savoir quelle est la politique contenue sous ces paroles, je voux le savoir dans l'intérêt de mon' pays. J'y trouve deux choses qui me paraissent tres-graves.

La première, la voici; c'est que les Etats-Unis n'ont pris et ne veulent prendre parti pour ni contre personne dans les affaires de l'Europe. Je cité textuellement: « Ce gouvernement ne s'est jamais mêle des relations qui subsistent entre les gouvernements européens, nous ne nous sommes jamais rendus parties dans leurs guerres ou dans leurs alliances. b

Messieurs, nous l'avions epronvé, nous l'éprouverions encore ; toute autre nation de l'Europe l'épouverait comme nous ; les Etats-Unis ne sont et ne veulentêtre pour personne en Europe.

Ils professent, ils pratiquent une politique parfaitement isolee à l'evard de l'Europe : la neutralité indépendante. Je ne les en blame point, je ne le leur reproche en aucune façon. Je vais plus foin : je trouve qu'ils ont raison ; c'est leur intérêt bien entendu ; et l'intérêt bien entendu, sous le respect de la justice et du droit des autres, c'est la bonne politique.

Je reconnais donc pleinement la boité et la légitimité de cette politique isolée, de cette neutralité indépendante qui à fait réellement le fond de la conduite des États-Unis, et que le président proclame dans son Message comme la règle de leur avenir. Mais on ne peut pas s'étonner, aux Etats-Unis, que nous en fassions autant; on ne peut pas s'étonner que la politique de la France veuille être, à l'égard des Etats-Unis, aussi inflépendante, aussi purement attachée à l'intérêt national que le sont et que le disent les Etats-Unis eux-mêmes. Ce qu'ils pratiquent, ce qu'ils ont raison de pratiquer, est une bonne règle de politique pour nous comme pour eux. Nous devons garder la même indépendance; nous devons chercher également, dans toutes les questions où nous nons trouvons engages, l'interêt national, sans le sacrifier à aucune tradition, à aucun souvenir, à aucune vue d'une alliance qui ne peut pas exister, aux termes mêmes des parolés

du président des États-Unis. Voilà la première chose qui m'a frappé dans ce Message. Voici la seconde: Le président a dit (je traduis toujours littéralement) : « Les Etats-Unis ne peuvent permettre en silence qu'aucune action européenne s'exerce sur le continent du nord de l'Amérique; l'établissement de ce qu'on appelle en Europe la balance des pouvoirs entre les états ne peut pas être permis, ai recevoir aucune application sur le continent du nord de l'Amérique.

Messieurs, la maxime est étrange. Les États-Unis ne sont pas la seule nation du nord de l'Amérique. Il y a dans le continent septentrional de l'Amérique d'autres nations indépendantes, d'autres Etats constitués; je ne nommerai que le Mexique. Ces états ont les mêmes droits que les Etats-Unis eux-mêmes, la même indépendance, la mê ne liberté de chercher ou de resuser des alliés, de former des combinaisons politiques qui leur parais-

donc Barrois, et après avoir pris sa place à la droite de son père, tandis que madame de Villefort s'asseyait à sa gauche:

The second of the second of the second

Monsieur, dit-il, ne vous étonnez pas que Valentine ne soit pas montée avec nous et que j'aie éloigné Barrois, car la conférence que nous allons avoir ensemble est de celle aqui ne penvent avoir lieu devant une jeune fille ou un domestique; madame de Villefort et moi avons une communication a vous faire.

Le visage de Noirtier resta impassible pendant ce préambule, tandis qu'au contraire l'œil de Villesort semblait vouloir plonger jusqu'au plus plus profond du cœur du vieillard.

Cette communication, continua le procureur du roi avec son ton glacé et qui semblait ne jamais admettre la contestation, nous sommes surs madame de Villefort et moi, qu'elle vous agrécra.

L'œil du vicillard continua de demeurer atone; il écoutait, voilà tout. Monsieur, reprit Villefort, nous marions Valentine.

Une figure de cire ne fût pas restée plus froide à cette nouvelle que ne resta la figure du vicillard.

Le mariage aura lieu avant trois mois. reprit Villefort. L'œil du vieillard continua d'être in nimé.

Madame de Villesort prit la parole à son tout de l'intérêt pour vous, mon-

sieur; d'ailleurs Valentine a toujours semble attirer votre affection; il nous reste donc à vous dire seulement le nom du jeune homme qui lui est destiné. C'est un des plus honorables partis auxquels Valentine puisse prétendre; il a de la fortune, un beau nom et des garanties parfaites de bonheur dans la conduite et les goûts, celui que nous lui destinons, et dont le nom ne doit pas vous être inconnu. Il s'agrit de M. Franz de Quesnel, baron

Villesort, pendant le petit discours de sa semme attachait sur le vieillard un regard plus attentif que jamais. Lorsque madame de Villesort prononça le nom de Franz, l'œil de Noirtier, que son fils connaissait si bien, frissonna, et les paupières, se dilatant comme eussent pu faire des levres pour laisser passer des paroles, laisserent, elles, passer un éclair.

Le procureur du roi, qui savait les anciens rapports d'inimitié politique qui avaient existé entre non père et le père de Franz, comprit ce seu et cett &

(1) Voir le Journal de La Haye, du 14 janvier.

sont d'actif divec lause intérêts. Le vaisinage, l'existence des litats-Unis à

pretennen.

Eh bien ces nations indépendantes, ces états constitués dans le nord de l'Afrécique, nous avons des rapports avec eux, des rapports naturels, des rapports éterits, nous avons des traités de commerce, nous avons des traités de commerce, nous avons des traités de conclure et de maintent ces traités, que ces nations indépendantes ont seu de les conclure avec nous l'Alesti impossible qu'on, vienne dire qu'il y a là quelque chose qui lieu de conclure de les conclures des Etats-Unis. Il n'y a rien là que nous n'ayons pu faire, l'alesti des Etats-Unis. Il n'y a rien là que nous n'ayons pu faire, l'alesti des Etats-Unis. Il n'y a rien là que nous n'ayons pu faire, de les ne puissions faire endore, que les nations avec lesquelles nous sommes en rapport ne puissent faire aussi. Le langage auquel je fais allusion, si on lui attribuait le sens qu'il paraît avoir, dépasserait de beaucoup la, limite des droits qu'on peut reconnaître aux gouvernements étrangers

quelque grands qu'ils soient. Messicurs, ces liens que nous avens avec d'autres nations dans le contineut américain, ces rapports que nous avons contractés avec elles, qu'elles ont cu droit, que nous avons eu droit de contracter ensemble, ces intérêts commerciaux, politiques, territoriaux même dans certains cas; nous les soutiendrons sansaucun sentiment d'hostilité contre les Etats-Unis, mais au contraire, avec les mêmes sentiments de bon vouloir, d'amitie que nous professons, que nous pratiquons depuis longtemps déjà envers eux ; nous les maintiendrons sans donner aux États-Unis aucun juste sujet de plainte, comme sans nous arrêter devant aucune prétention illégitime.

Nons avons à cet égard un grand et bel exemple à suivre qui nous est

venu dos Etats-Unis eux-même

Au temps, non pas de leur plus grande puissance, mais a coup sar de leur plus grande gloire, au temps où Washington les gouvernait, au milieu des conslits gigantesques que la révolution française souleva dans le monde. Washington concut le dessein de ne devenir l'allié de personne, point allié de la France entre autres, de maintenir l'indépen lance complète de la politique américaine entre tous les états européens; et il concut le dessein de le faire sans altérer les rapports amicaux que les États-Unis avaient toppons entrettents avec la France et que Washington avait à cœur autant que personne. Il crut qu'il était possible de faire adopter et pratiquer à son pays une politique parlaitement indépendante, indépendante de la France. de toute alliance avec la France, comme avec tout autre peuple, et en saisant cela, de respecter les droits de la France comme des autres nations, de rester avec la France comme avec les autres nations dans des rapports de bienveillance et d'amitié,

Washington erut que cela était possible, et non seulement il le crut, masul le lits il le it contre le vent populaire qui soullait alors aux Étais-Unis et qui voulait que les Étais-Unis s'engageassent dans les luttes de la France en Europe. Washington résista au vont populaire de son pays, maintint la politique isolée et indépendante de son pays; et je crois qu'il

Iui a rendu un immense service. Messieurs, nous ne sommes pas dans des circonstances semblables; nous n'avons pas de difficultés pareilles à surmonter; nous n'avons pas de vent populaire à braver; mais je n'hésite pas à dire que le principe fondamen-tal qui a gouverné à cette époque la politique de Washington, devenue celle de son paya, doit gouverner celle de la France. Et pour mon compte, tant que l'aurai d'henneur de sieger dens les conseils de la couronne, ami anssi succere, aussi allectieux que personne, de la grande société, du grand gouvernement des États-Unis, acceptant volontiers leur grandeur présente et leur grandeur future, je n'en maintiendrai pas moins dans toutes les questions grandes et petites qui pourront s'élever dans le Nouveau-Monde comme dans l'Ancien ; je n'en maintiendrai pas moins la pleine indépendance de la politique de mon pays ; je n'en pratiquerai pas moins ce qui me paraîtra conforme à l'intérêt de la France,

Et je suis sûr, qu'an faisant cela nous serons compris et approuvés aux Etats Unis meme. le compis la puissance des erreurs populaires; mais je sais aussi que les états libres modernes, quelle que soit la forme de leur gouvernement; monarchique ou républicaine, quelle que soit leur organisation sociale, aristocratique ou démocratique, reposent tous sur cette conviction, je dirai volontiers sur cette for que, quelle que soit l'erreur du moment, après un long et libre examen, par l'empire de la discussion et de la liberté, la vérité, la justice, la raison, le bon, sens, finissent par prévaloir, par diriger les affaires publiques. C'est cette espérance, cette foi, qui fait l'existence et la sureté des états libres modernes. Ce ne seront pas les Etats-Unis qui donneront à cette foi salutaire et sublime un douloureux dé-

M. W. Schleiter, nomme consul des Pays-Bas à Haiti, a obtenn le 25 novembre l'exequatur an president Pierrot, à la condision d'établir sa résidence aux Cayes, dont le chef de la république noire veut faire sa nouvelle capitale.

- Nois avons déjà en l'occasion de parler de l'important ouvrage que N. Savidelin ; conscilier d'Etat en servier extraordinaire, public sons le titre du Répertoire Général d'Economie Politique, ancienne et moderne, etc.

Nous apprenous axec satisfaction que les premières livraisons de cet onyrage, paraîtroit le 12 mars prochain, et que cette première publication agra suivie de cinq livraisons de deux mois en deux muis i de quautere que les deux premiers volumes de cet ouvrage, d'ensiron, 700 pages chacon, auront paru le 12 décembre prochais. Le Répertoire Général, se

agitation; mais cependant il les laissa passer comme inaperçus, et repre-

Monsieur, dit-il, il est important, vous le comprenez bien, près comme elle est d'atteindre sa dix-neuvième année, que Valentine soit enfin établie.

Néanmoins, nous ne vous avons point oublié dans les conférences, et nous

nous sommes assurés d'avance que le mari de Valentine accepterait de vi-

vre, sinon près de nous, qui generious peut-être un jeune ménage, du moins que vous, que Valentine chérit particulier ment, et qui, de votre co-

te, paraissez lui rendre cette affection, vivriez près d'eux, de sorte que vous

ne perdrez aucune de vos habitudes, et que vous aurez seulement deux en-

Assurément il se passait quelque chose d'affreux dans l'âme de ce vieil-lard; assurément le cri de la douleur et de la colère montait à sa gorge, et,

me pouvant éclater, l'étouffait, car son visage s'empourpra et ses levres de-

fan.ille, d'ailleurs sa famille se compose seulement d'un oncle et d'une

tante, Sa mère étant morte au moment où elle le mettait au monder et son

père ayant été assassiné en 1815, c'est-à-dire quand l'enfant avait deux ans à peine, il ne réferé donc que de sa propre volonté.

— Assassinat mysterieux, dit Villefort, et dont les auteurs son restés in-

connus, quoique le soupcon ait plané sans s'abattre au-dessus de la tête de

Ce mariage, ajouta madame de Villefort, plait à M. d'Epinav et à sa

-Il fait bien chaud ici, et cette chaleur fait mal à M. Noirtier.

nant la parole où sa femme l'avait laissée :

fants au lieu d'un pour veiller sur vous.

Puis il revint, mais sans se rasseoir.

vinrent bleues.

beaucoup de gens.

L'éclair du regard de Noirtier devint sanglant.

Villesort ouvrit tranquillement une senêtre en disant:

côté d'eux ne peut restreindre, en aucune façon, leur indépendance et leurs droits, Personne, aux Etats-Unis, n'élèverait, j'en suis sûr, une semblable

Noirtier fit un tel effort que ses lèvres se contractèrent comme pour sou-

or, continua Villesort, les véritables coupables, ceux-là qui savent qu'ils ont commis le crime, ceux-là sur lesquels peut descendre la justice des hommes pendant leur vie et la justice de Dieu après leur mort, seraient bien heureux d'être à notre place, et d'avoir une fille à offrir à M.

Franz d'Epinay pour éteindre jusqu'à l'apparence du soupcon. Noixtier s'était calmé avec une puissance que l'on n'aurait pas dû atten-

composant de cinq volumes comprenant plus de 3500 pages, grand in-octavo, à deux colonnes, sera livré en totalité au public avant la fin de l'année 1847.

A la bourse de Paris les affaires diminuent sensiblement depuis quelques jours sur les rentes comme sur les chemins : ces valeurs sont lourdes, faute d'acheteurs. Cette pesanteur de tous les fonds tient surtout à la position de la place, fortement engagée à la hausse. On semble aussi s'inquiéter de la question de l'Oregon et de la réponse que lera le discours d'onverture du parlement anglais au Message du président des Etats-Unis. Les consolides anglais ayant en ce moment une grande influence sur le cours de la rente, les speculateurs s'occupent beaucoup des événements politiques qui les font varier.

On lit dans la Gazette d'Augshourg les renseignements suivants sur l'un des incidents de la dernière crise ministérielle en Angleterre. On se rappelle que M. David Urghardt, l'éditeur du Portefolio, cotte publication qui fit tant de bruit en 1840, ennemijure de la Russie et défenseur urdent de l'alliance anglofrançaise, avait accusé lora Palmerston, après le traité de juillet 1840, d'avoir trahi sa patrie et d'être soudoyé par la Russie qui scule pouvait gagner quelque chose à une guerre entre l'Angleterre et la France. Un ami de M. Urghardt vient de nous écrire que si lord Grey s'estemposé à l'entrée de lord falmerston dans le cabinet whig, commun ministre des affaires éthangéres, ce n'a été que parce qu'il partageait l'opinion d'Urghardt contre cet homnie d'Etat.

D'un moyen de conciliation.

Le *Précurseur* d'Anvers publié l'article suivant

Le différend qui existe aujourd'hui entre la Belgique et la Hollande, différend que nous déplorons autant que qui que ce soit, bien que nous engagions le gouvernement à demeurer dans la voie où on l'a entraîné, pourrait cesser, dès demain, si l'on consultait le principe du mal, pour appliquer le remède. 🥕

Quelle est, en effet, la cause d'où dérive l'embarras dans lequel nous nous trouvons aujourd hui? — la loi du 21 juillet 1844. C'est elle qui a fourni à la Hollande son principal argum nt, pour motiver les mesures hostiles qu'elle, a prises contre la Belgique. La Hollande a regarde, bien à tort certainement. comme étant funeste à ses intérêts, presque comme dirigée contre elle, si on l'en croyait, une institution qui en définitive lui a été constamment favorable, ainsi que nous l'avons prouvé plusieurs fois par des chiffres incontestables et incontestes.

Mais cette loi du 21 juillet 1844 nous a-t-elle été propice? a-t-elle servi au développement de nos relations commerciales? a t-elle agrandi le marché belge? a-t-elle fortifié chez nous la spéculation? a-t-elle attiré dans nos ports plus de navires et de denrées ? a-t-elle enrichi la marine belge ? non ! rien de tout cela. Elle n'a donné de l'essor à aucune branche de négoce ou d'industrie. Nous ne lui devons pas un seul débouché que nous n'eussions eu sans elle ; nous défions que l'on mous cite un seul exemple du bien qu'elle a produit et l'on en citerait vingt du mal qu'elle a fait. En un mot, elle n'a augmente la fortune de qui que ce soit en Belgique; elle a au contraire infia de grands et nombreux intérêts, tant par les dispositions restrictives qu'elle renferme que par la manière dont on les a interpretées et appliquées. Elle a rétréci les limites de notre marché, au lieu de les étendre.

Or, puisqu'elle n'a tien produit de bon-pour nous; puisque loin de la, elle nous a porte préjudice et qu'elle est la cause du malheureux conflit qui s'est élevé entre deux pays dont les intérêts, solidaires sans être identiques, seront grandement leses, il nous semble qu'il va un moyen fort simple de mettre tout de suite fin à ces déplorables débats. Coupez le mal dans sa racine; faites disparaître la cause, l'effet cessera de lui-même; déclarez nulle et comme non avenue la loi du 21 juillet. Ce n'est pas un sacrifice que vous ferez, c'est au contraire un service que vous rendrez sous tous les rapports au pays, et nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir dans la Chambre dix voix qui s'y opposassent, car il est à remarquenqu'aujourd'hui, pour divers motifs, elle est réprouvée aussi bien par coux qui l'ont provoquée que par ceux qui l'ont combattue. C'est l'image de cet înfortune Merle blanc à qui son père, Merle noir, disait: va-t-en, tu n'es pas un Merle, et à qui une blanche colombe repondait: va-t-en : tu n'es qu'un Merle. Nous sommes convaincus que le retrait pur et simple de la loi du 21 juillet ne rencontrerait pas d'opposition sérieuse, surtout si l'on réservait le principe, pour l'étudier de nouveau, et nous sommes sûrs qu'il obtiendrait l'approbation publique.

dre de cette organisation brisée.

ue cette organisation prisec.

Oui, je comprends, répondit-il du regard à Villefort, et ce regard exprimait tout ensemble le dédain profond et la colère intelligente.

- Villefort, de son côté, répondit à ce regard, dans lequel il avait lu ce

qu'il contenait, par un léger mouvement d'épanles. Puis il fit signe à sa femme de se lever.

- Maintenant, monsieur, dit madame de Villesort, agréez tous mes respects. Vous platt-il qu'Edouard vienne yous présenter ses-respects?

Il était convenu que le vieillard exprimait son approbation en fermant les yeux son refus en les elignant à plusieurs reprises, et avait quelque désir à exprimer quand il les levait au ciel.

S'il demandait Valentine, il fermait l'œil droit seulement.

S'il demandait Barrois, il fermait l'œil gauche.

A la proposition de madame de Villesort, il cligna vivement des yeux Madame de Villesort, accueillie par un resus évident, se pinça les levres. Je vous enverrai donc Valentine, alors? dit-elle.

Oui, fit le vieillard en fermant les yeuxavec vivacité.

M. et madame de Villesort saluèrent et sortirent en ordonnant qu'on appelât Valentine, déjà prévenue au reste qu'elle aurait quelque chose à faire dans la journée près de M. Noirtier.

Derrière eux, Valentine, toute rose encore d'émotion, entrachez le vieillard. Il ne lui fallut qu'un regard pour qu'elle comprit combien souffrait son aïeul et combien de choses il avait à lui dire.

Oh! bon papa, s'écria-t-elle, qu'est-il donc arrivé? On t'a fâché, n'estce pas, et tu es en colère? -Oui, fit-il en fermant les yeux.

Contre qui donc ? Contre mon père ? non; contre madame de Villefort? non; contre moi? Le vieillard fit signe que oui. Contre moi! reprit Valentine étonnée.

-Et que t'ai-je donc fait, cher bon papa? s'écria Valentine. Pas de réponse; elle continua :

Le vieillard rénouvela le signe.

- Je ne t'ai pas vu de la journée, on t'a donc rapporté quelque chose

Au reste, cette opinion n'est pas seulement la nôtre; elle est aussi celle d'un grand nombre de personnes et de tout le haut commerce. Nous avons même quelque raison de croire qu'une proposition en ce sens sera faite à la Chambre et nous ne doutons pas qu'elle n'y trouve de nombreux soutiens.

Il paraît que l'Observateur commence à s'effrayer des mesures auxquelles il apour sa part contribué à pousser le gouvernement belge. Nous lisons ce matin dans ce journal les phrases

La guerre de tarifs continue entre les deux gouvernements belge et néerlandais.

Nous publions plus loin le texte d'un arrêté royal qui modifie provisoirement quelques articles du tarif des droits de douanes.

Il est temps, eroyons-nous, que la législature pour les deux pays, intervienne dans ce triste débat qui compromet déjà 🍇 cruellement le commerce et l'industrie.

Documents commerciaux.

ÉTATS ROMAINS.

Une notification du trésorier-général des Etats romains, ex date du 20 octobre 1845, porte :

La fabrication des sayons dans les Etats romains, et spécialement gelle des saxons parfumes, ne laissant plus rien à désirer. et dans le but de protéger cette industrie nationale dont les pro-duits rivalisent avec les savons étrangers, après avoir pris les ordres de Sa Sainteté, nons avons arrêté ce qui suit :

Art. 1er. Le droit à l'importation des savons étrangers parfumés, dont il est question à la note 241 du tarif en vigueur (1), est porté de 7 écus 50 basoques à 15 écus les 100 livres (2).

Art. 2. Cette disposition est exécutoire depuis le le novembre 1845.

ning apari. Nouvelles de Portagal.

🗝 Le courrier de Peringal du 3-janxier, apporté la nouvelle 👊 l'ouverture des châmbres portugaises, laquelle avait ou lieu le veille. La reine, quoique déjà avancée dans saigrossesse, a vous hi présidér elle-mêmo à dete impoinde cérémonie, qui blest effectue avec la pompe accontamée. Les tribunes du palais de cortès: étalent pleines à dans la tribpare quyalé on voyait l'illustet veuvo de dempereur Do Pedroj da duchesse de Bragance, L'imp fante Donna Ana, la princesse Amélie, et les princes Ferdinand ét Léapold de Saxe-Cobourg-Gotha. Dans une antre tribuge. le prince africain D. Nicolas, fils de l'un desacuverains du Congel attirait l'attention par son costume demi toriental, par son tein noir et par sa jeunesse. Li. Mill: sont arrivées à leur trône milieu des plus vives acclamations; et la reine a prononcé discours suivant :

« Dignes pairs du royaume, Messieurs les députés de la nation portugaisé c'est avec une grande satisfaction que je vous vois de neuveau réunis auto de mon trône et dans le palais destiné aux représentants de la nation. Dag l'intervalle qui s'est écoulé depuis la dernière session, aucun événement g ve n'est venu troubler la paix et l'ordre public. La plus parfaite harmoi continue à réguer dans nos relations avec les puissances étrangères, qui f pondent toutes à la sollicitude avec laquelle j'ai cherché à resserrer les lieu d'emitie qui nous diffessire ensemble, en provoquant en même temps le der reloupement de don mittels de remmer aux. Les dispositions du traité de commerce et de revisation specia figure parague avec le Prusse, of étendues, dans les points qui leur étaient applicables, à la proper des états qui constituent l'Union des douanes allemandes, J'ai dressé avec l'Espagne une convention consulaire pour fixer les attributions de nos consuls respe tils. J'ai vu couronner du plus heureux résultat la fermeté avec laquelle J'a fait exécuter le décret du 10 décembre 1836, et le traité qui nous lie avec l'Grande-Bretagne pour obtenir la suppression de la traite des nègres. La bonn foi avec laquelle le gouvernement à continué à remplir les obligations con tractées au dedans et au dehors, produit auccessivement des résultats estiffaisants relativement au rétablissement et à la consolidation du crédit public. Par les budgets de la prochaine année financière qui serve serves présentés, conformement au vou de la loi feadament ale de la monarchie, vou connaîtrez les dépenses et les obligations de l'état, ninsi que les moyens et le ressources sur lesquels il compte pour y suffire. J'ai la confiance que y pretarer la plus sérieuse attention à l'examen des budgets et des projets de loi qui les accompagneront afin que le genvernement puisse continuer à rempli finèlement les devoirs que lui impose cette branche très-importante de l'ad ministration publique. Dans la désignation de la ferce armée de terre et mer, vous veillerez, je l'espère, à ce qu'exigent la sécurité publique et l'hôn

Mes ministres vous présenteront les projets de loi qui sont regardes com nécessaires et conscillés par l'expériment, pour les divesses branches du vice public dans lésquelles le basein de meilleure législation se fait semme

(1) Cette note estainsi conque : savons liquides, en poudre, en paint,

Sont compris dans cette classe:savons parfumés, appelés aussi savonnettes senteur et bonles pour barbier. Pour toute autre espèce de savou sans adens payes Saron de toute sorte. การเกาะเราการ

(2) De 118 fr. 32 c. à 236 fr. 64. par 100 kilogrammes.

Oui, dit le regard du vieillard avec vivacité.

-Voyons donc que je cherche, Mon Dieu, je te jure, bon pere... Ahl M. et madame de Villefort sortent d'ici, n'est-ce pas?

- Et ce sont eux qui t'ont dit ces choses qui tefachent? Qu'est-ce den Veux-tu que j'aille le leur demander pour que je puisse m'excuser près

- Non, non, fit le regard. - Oh! mais tu m'effrayes. Qu'ont-ils pu te dire, mon Dieu! et elle che

Oh! j'y suis, dit-elle, en baissant la voix et en se rapprochant

vicillard. Il ent parle de mon mariage, peut-être. -Oui, répliqua le regard courroucé.

_ Je comprends; tu m'en veux de mon silence. Ohi vois tu, c'est qu ne m'avaient rien dit à moi-même, et que j'avais surpris en quelque se ce secret par indiscrétion; voilà pourquoi j'ai été si réservée avec toi. Le donne-moi, bon papa Noirtier!

Redevenu fixe et atone, le regard sembla répondre: Ce n'est pas se ment ton silence qui m'afflige.

Qu'est-ce donc? demanda la jeune fille; tu crois peut-être qu t'abandonnerais, bon père, et que mon mariage merendrait oublieuse du Non, dit le vieillard. a de restantire la partie

- Ils t'ont dit alors que M. d'Epinay consentait à ce que nous des

rassions ensemble? - Oui.

Alors pourquoi es-tu fâché?

Les yeux du vieillard prirent une expression de douceur infinie. Oui, je comprends, dit Valentine, parce que tu m'aimes.

Le vieillard fit signe que oui. - Et tu as péurque je ne sois malheureuse ?

-- Oui.

— Tu n'aimes pas M. Franz? Les yeux répétèrent trois ou quatre fois :

--- Non, non, non.

- Alors tu as bien du chagrin, bon père?

J'ai la confiance que les cortes préteront à mon ministère un appui efficace et | moi, être accordée dans une certaine racsure ; qui no dépasse-éclairé, et sans lequel l'estration qui les pour résultats du gouver | rait pas, par exemple, de 4 ou 5 p. c. la prime de la contrebande. nement représentatif. »

Le cabinet, présidé par le duc de Terceira, et dirigé en réa-lité par le nouveau comité de Thémar, à une majorité incontestable dans les contes principales ouvrir. Cependant les premières discussions en propose d'attaquer les élections, qu'elle considère comme faites sons le rappire de fouries dories de violences Mais le manière de donphera aisement. Pent-êtne, dans de cours de la session, il surgiparamieriudo on ei chertiste, ametespèce da tiens parti, à lartête duquel on place dejà l'illustre duc de Palmella.

Lorsque l'on recut à Lisbonne la nouvelle de l'arrivée au nouvoir des Whighsen Angleterre, on songea à la possibilité d'un cabinet portugais présidé par le duc de Palmella, dont les relations avec les whighs sont conques. Mais aujourd'hui Costa-

Cabral est mieux assis que jamais. agail and amient rentant de Le portugal jouit de la tranquillité. Il ne lui manque plus alitre chose que de voir le gouvernement, de livre des revolutions se consacrer avec ferveur à developper les ressources de ce beau pays, et à faire sentir à son peuple les ayantages de la monarchie constitutionnelle.

Nouvelles de France le coltin normal) . is *stailla*i, composi par Kárgen

Paris, 14 janvier.

A la chambre des pairs de 18, Mide la Redorte a reproduit quel il simaginali avoir demontre que la convention conclue à Londres continue de Broglie, était réflience, et que le commerce de contre parte replacé, conformement au vœu des chambres, sous la surveillance exclusive du pavillon français.

M. le duc de Broglie a refuté peremproirement l'argumentasion pu préopinant. Il établit que les instructions du ministre Lamidateur faires pour met tre en execution des dis en vigueur. - or four pour se conformbrud telles on telles theories. Les widit recoproque van la convention de 1845. Aucun croiseur français.

dres, la mission qui lui était confiée avait nour luit de replacer la surveillance de la main de rance, et qu'il a la conscience d'avoir rempli cette mission, tant dans la convention de 1845 que dans les instructions qui s'en sont

Ala meure soance, M. T. Malader prendla parole et dit : ing the state of the change of nous a vonsion to bais lind as I; mais oppositely to the land of the party of the p - dans le Maroc, nous nous en sommes gan ves comme des rajuque sans tambour ni trompette.

"Il y a une œuvre qui suffirait à la gloire d'un règne, c'est l'union donaniere avec la Belgique, non pas seulement pour la -mesure en elle-même, mais pour, l'influence qu'elle pourrait avolt all destroit if a sand destroit les l'ammentants entante

privés.

M. d'Harcourt soutient que la liberte de dannerce est l
plus grande question du moment et par les lors de la Providence que de s'opposer à da liberte de colonge de la Providence que de s'opposer à da liberte de colonge de la liberte de la libert liberté du commerce, c'est la civilisation; la proluition, c'es la sauvagerie. Nous avons fait des lois pour l'instruction de peaple, et nous ne faisons rien pour améliorer son bien-être

On en arrivera, Bon gre mal gre, et en depit des monopoleurs, alle liberte datcommerce. Vovez le magnifique que place que donne déjà la house en Angleterre. Elle proteste contre les lois des céréales et contre les la la protesseurs, et malgré les immenses obstacles qui lui sont opposés, elle fait d'immenses progrès tous les jours. Cobden mériterait qu'on lui élevât des statues comme a un bienfaiteur de l'humanité.

M. Fulchiron. Les opinions de M. d'Harcourt sont dange reuses; elles agitent les passions et auraient de désastreuse

La liberté du commerce serait la ruine des pays qui l'adopterajent. Je dirai que, sous peine de raine, il est des industries qui veulent être protégées; mais cette protection doit, selon

— Oui. — Eh! bien, écoute, dit Valentine en se mettant à genoux devant Noir tier et en loi passant ses bras autour du cou, moi aussi f'ai bien du chaggin car moi non plus je n'ajme pas M. Franz d'Epinay.

Un éclair de joie passe dans les yeux de l'aïeul.

— Quand j'ai voulli me retirer au couvent, fu te rappelles bien que tu as été si fort fâché contre moi.

Une larme humecta la paupière aride du vieillard.

- Eh bien! continua Valentine, c'était pour échapper à ce mariage qui

fait mon désespoir.

La respiration de Noirtier devint haletante.

Alors ce mariage se fait bien du chagrin , bon père O mon Dieu si tu pouvais m'aider, si nous pouvions à nous deux rompre leur projet.
Mais tu es sans force contre eux, toi, dont l'esprit cependant est si vif et la volonté si ferme; mais quand il s'agit de lutter, tu es aussi faible et anème plus faible que moi. Hélas! tu eusses été un protecteur si puissant eux jours de ta force et de ta santé : mais anjourd'hui tu ne peux plus que comprendre et te réjouir ou t'affliger avec moi; c'est un dernier bon-

heur que Dieu a oublié de m'eulever avec les autres.
Il y eut à ces paroles dans les yeux de Noirtier une telle expression de

malice et de profondeur, que la jeune fille crut y lire ces mots :

Tu te trompes, je puis encore beaucoup pour toi.

Tu peuz quelque chose pour moi, cher bon papa? traduisit Valen-

Out of the convention of the c

Noirtier leva les yeux au ciel. C'était le signe convenu entre lui, et Valentine lorsqu'il désirait quelque chose.

— Que ved le le père, voyons?

Valentine chércha un instant dans son esprit, exprima tout haut ses pensées à mesure qu'elles se présentaient à elle, et, voyant qu'à tout ce qu'elle pauvait dire le vieillard répondait constamment : Non.

— Allons, lit-elle, les grands moyens, puisque je suis si sotte!

Adors elle récited une après l'antre toutes les lettres de l'alphahet de guis A ingen's N sandis que son sourise interrogeait l'œil du paralytique a

L'union douanière serait, selon l'orateur, une mesure fàchense, quant à présent; elle présenterait d'ailleurs d'insurmontables difficultés.

e La chambre des députés s'est réunie hier dans ses bureaux après la seance publique, pour examiner le budget des dépenses et des recettes pour 1847. La discussion générale a porté principalement sur la conversion des rentes 5 p. c., que plusieurs membres de l'opposition ont considérée comme opportune. La grande majorité des bureaux' s'est prononcée contre cette opi-

On a ensuite passé aux dépenses, Le premier budget inscrit est le budget de la justice. Il s'élève, pour 1847, à 25,608,375 fr. 11 a unuaugmentation de 2,518, 422 fr. sur le budget de 1846.

Cette augmentation se répartit ainsi de paseil d'état, 161,600 fr.; cours royales, 1,294,800 fr.; tribunaux de première instance, 1,060,080 fr.; justices de paix, 124,100 fr. Le traitement des conseillers d'Etat serait portés, à dateculu ler janvier prochain, de 12 à 15,000 fr.; celui des maîtrès desarequêtes à 6.000 fr.; le traitement du vipe-président du conseil serait élevé de 18 à 25,000 fr., et il servit accordé un supplément du cinquième en

sus aux conseillers d'Etat vice-présidents de comité. Le traitement des chefs des cours, rogales des 1re, 3e et 4e classes serait, élevé à 25,000, 18,000 et 15,000 fr.; le traitement des ponseillers de ges trois classes à 10,000, 6,000, 5,000 et 4000, et cului des autres membres des cours dans les proportions déterminées par le décret de 1811. Les commis-gressiers des cours recevraient moitié du nonyeau traitement des conseillers, excepté à Paris, où ils auraient 3,600 fr. On propose de fixer les traitements des juges et des substituts près les 361 tribunaux de première instance, ainsi qu'il : 11º classe 7,000 fr., 2º 4,000, 3° 3,000,4° 2,500, 5° 2,000, 6° 1,600; de porter le traitement des président et procureur du roi du tribunal de la Seine, de 16 à 18,000 fr. ; de fixer ce traitement au double de celui de juge pour les chets de tribunaux des villes désignées au dégret de 1806; d'accorder à coux des antres tribugaux un supplément trois quaris au lion de la moitié qu'ils recoivent aujourd'hui dy mainicht. In obothounels et alls a grachter anxicompinis-anplements hobothounels et alls a fresh anximes anxicompinisgremers la moltis du traitement de luce, excepté à Paris, qui ils recevirisent 7,000 du traitement de luce, excepté à Paris, qui ils le luce raite du traitement de luce, excepté à Paris, qui ils le luce raite du traitement de luce, excepté à Paris, qui ils ligiture product de luce raite du luce de la luce du la luce de la luce de luce de la luce de l

nr ca qui concerne les hauts traitements; ils auraient préféré laisser au taux actuel, et augmenter les traitements, si modiques, des présidents, juges et substituts, qui of sint pas con

venablement retribués de membres estudi en la proposi-tant la retribués des membres entration adupté, les proposi-tions de ministre, compe apportant une amélioration notable à la situation de la magistrature. L'augmentation des traite-ments des conseillers d'étai et des maîtres des requêtes n'a sou-levé augment objection de la magistrature. levé aucune objection sérieuse. On a considéré cette nouvelle fixación comme le complèment de la loi du 19 juillet 1845 portant organisation definitive de ce conseil.

Les traitements des juges de paix siegeant près des tribunaux de première instance seraient augmentés dans la proportion des nouvenux traitements demandes pour les juges de ces tri-

Plusients membres, en appronvant ces propositions, ent dewande que la 5 classe fut supprimée pour les membres des Priblinada de première instance, et qu'il n'y eut desormais que

Timbes and the state of the second of the se tation de traitements des membres du dierge distacedant des dépenses est, consacré, saxoir : 14,000 fin pour l'incution en oures de 2º classe de 35 aucoursales ; ce qui portera le nombre des cures de 2º classe à 3,350. 240,000 fr. sont destinés à la création de 300 nouvelles succursales, et 35,000 fr. à établir 100 vicariats dans les communes autres que celles de grande population. 20,000 fresons destinés au culte protestant.

: Plusieurs crateurs copresque tous de l'opposition cont compatiti dette alignjantarionjae nepenses par te: motri-qui it y asse de ourés et de cimenne de cob serve al tota side de receso e e

"Les membres conservateurs ont répondu en l'appuyant des délibérations des conseils communé us , bien compétents pour inger des besoins des localités rundes lusor no il appende

Ah dit Valentine, la chose que vous désirez commence par la lettre N. o'est à l'N que nous avons affaire. En bien l'voyons, que lui voulons-nous à l'N, na-ne-ni-no.

d'U, na-ne-ni-no.

d'U, oui, oui, fit le vieillard.

singus l'estrate.

Valentine alla chércher un déctionnaire qu'elle posa sur un pupitre

devant Noirtier, elle l'ouvrit, et quand elle est vu l'œil du vicillard fixé, sur les feuilles, son doigt couruit vivement du haut en bas des colon-

nes.

L'exercice, depuis six ans que Noirtier était tombé dans le facheux état
où il se trouvait, lui avait rendu les épreuves si faciles, qu'elle devinait aussi vite la pensée du vieillard que si lui-même cût pu chercher dans le dic-

Au mot notaire, Noistier lui fit signe de s'arrêter. - Notaire, dit-elle, tu veux un notaire, bon papa?

Le vieillard fit, signe que c'était effectivement un notaire qu'il dési-

- Il faut donc envoyer chercher un notaire? demanda Valentine.

- Oui, fit le paralytique une Zella Bulle Le la la la

Mon père doit-il le sayoir?

— Oui.

— Es-tu pressé d'avoir ton notaire?

Tone or Plant in The state of the dense per d. et. in Ol Le Valentine courut à la sondété et appela un domestique pour le prier de faire venir M. ou madame de Villefort chez le grand-père.

Es-tu content? dit Valentine; oui... je le crois bien, hein? ce n'était pas facile à trouver cela? Et la jeune fille sourit à l'aieul comme elle eut pu faire à un enfant.

M. de Villefort entra ramené par Barrois: Que voulez-vous, monsieur? demanda-t-il au paralytique.

Monsieur, dit Valentine, mon grand-père désire un notaire.

On a passé aux dépénses du ministère des affaires-étrangéres. Ces dépenses sont portées à 8,854,422 fr. Il y a une augmentation de 99,031 fr. sur 1846.

10,000 fr. ont pour objet l'augmentation du traitement de l'ambassadeur de Naples. — 60,000 fr. sont réclamés pour établir un consul à Calcutta; son arroadissement comprendrait tontes les possessions anglaises dans | Inde: 25,000 fr: pour créer un consulat aux îles Sandwich; ou l'Angleterre estreprésentée par un consul-général et le gouvernement des Etats-Unis par un commissaire spécial. Ces parages sont fréquentes par un nombre considerable de navires baleiniers français. _5,000 ir. sont réclames pour transférer le consulat de Mazatlau à Tampico. La légation de France à Mexico avait conseillé des 1840 ce changement: Le traitement du consul serait ainsi porté à 25,000 fr. — 3,000 fr. pour augmenter le traitement de notre consul à Christiania, qui est le siège du gonvernement et du storthing norwégiens. — 1,000 fr. pour le chancelier de légarion à Hambourg, pas tres sant and the sale there are not a

La repartition de tous ces crédits a été l'objet de quelques critiques. Des membres se sont élevés, dans deux bureaux, contre les frais de missions, qui sont données la plupart du temps, à leur sens, à de tout jeunes gens, plus ou moins capables, mais n'ayant aucune des connaissances spéciales pour remplir utilement des messages importants.

La création des deux principaux consulats a été approuvée.

Les commentaires des journaux de Paris sor le début parlementaire deviennent de plus en plus insignifiants, à mesure que les questions portées à la tribune sont plus anciennes et plus épuisées. Le droit de visité est dans ce cas. MM. Mathieu de La Redorte et de Broglie ne parviendront pas à rajeunir ce thème, et les fauilles de l'opposition n'y roussiront pas mieux que les journaux ministériels. Quel est donc le résumé des commentulres de la presse o C'est, selon les Debats, par exemple, que M. de Broglie a demonira nuss, clairement l'apolitique de droit de visite, que M. de La Redorte, selon le Constitutionnel, a roussi à prouver le contraireme Il faut, disent les Debats, que Popposition tout entière en prenne son parti : non , il n'y a plus de droit de visite, et le commerce français est replace » sons la surveillance exclusive de ueste barillous ées subaraisme. Sons la surveillance exclusive de ueste barillous ées subaraisme.

p A l'appuide dathèse opposion, la Preste s'attache à faire resstriffries différences qui existent thins les Instructions données aux croiseurs américains et les règles qui sont prescrités dux notres. Elle ne vent pas non plus que M. de Broglie puisse ériger en systèmo la liberte qu'illa prise de changer d'avis aur les

petaient eriges en système; car, avec ce système, les opinions n'engageratent plamais et perdraient des lors toute leur valeur morale aux veux du fave.

En revanche, voici le Constitutionnel qui semet chaqua a sa place, et rétablit les épithètes toutain rébens du journal précedent. M. de Broglie n'est pas precisement un ocatent mediocre, mais, dit le Constitutionnel, c'est un abolitioniste systematique qui sacrific la logique et le droit des gens.

«Il ya toujours, dit-il, quelque peril atrop's eprendre d'une soule question; se'est le cas de M. le due de Broglie. L'abolition de la traite lui paraît un résul-»tat assez grand pour légitimer tous les merifices, et chez les l'homme politi-

Le Siècle pense absolument à cet égard comme son ami le Constitutionnel, qui repreche à M. de Broglie d'avoir confondu à desseir la piraterie et la traité pour détroire la nationalité des parifions. — Revenant sur la séance d'avant-hier, le Siècle fait aussi la guerre à M. Gnizot, qui a , dit-il , sacrifié l'alliance américaine aux nécessités à demi-voilées de l'alliance corment,a éte bien que y des joy la chaudre c diale.

or contract religious de l'algebraic de l'algebraic

Tie Montgan français public trois rapports, l'un, date d'Al-gérile 5 juli rier, de un le lieutenant-général de Bar, commandant la división d'Alger ; le dedxieme, daté du bivouac au confluent de Teguignest et du Riou le 24 décembre, adresse par M. le marechal duc d'Isly à M. le ministre de la guerre, et le troisième, daté d'Orléansville le 30 décembre; adressé également u ministre de la guerre par qui le marechal duc d'Isly. 🐃

Le premier de ces rapports se borne à annonce à Mile ministre de la guerre l'envoi du rapport du 24 décembre, 'émané du marechal, et confirme la nouvelle de l'arrivée à Alger des chefs principanx des Beni-Djaad.

A cette demande étrange, et surtout inattendue, M. de Villedet échange un regard avec le paralytique.

— Oui, fit ce dernier avec une férinété qui indiqualit qu'avec l'aide de Valentine ét de son viene serviteur, qui savair maintenant ce qu'il désirait, il était pret à sonpair le luiter par son con le la local de Valentine et de son partie la luiter par son con le la luiter par le luiter pret à sonpair le luiter par son con le la luiter par le luiter par luiter

— Pourquoi faire?

Noirtier ne répondit pas.

- Mais qu'avez-vous besoin d'un notaire? demanda Villefort. Le regard du paralytique démeura immébile et par consequent muet, ee

qui voulait dire : — Je persiste dans ma volonté. — Pour nous faire quelque mauvais tour? dit Villefort; est ce la peine?

- Mais enfin, dit Barrois, prêt à insister avec la persévérance habituelle aux vieux domestiques, sir monsieur veut un netaire, c'est apperemptent qu'il en a besoin. Ainsi je vais aller chercher un poting 19 111919/1

Barrois ne reconnaissait d'autre, maître que Noirtier, et p'admettait ja-

mais que ses volontés fussent contestées en rien.

Oui, je veux un notaire, fit le weillard en fermant les yeux d'un air de défi, et comme s'il eût dit: Voyons si l'on éters me réfuser ce que je veux.

On aura un nothire, puisque vois en voulez absolument un; monsieur : mais je m'excluserai pres de lui et vous excuserai vous même, car la

N'importe, dit Barrois, je vais toujouval'aller chercher. Et le vieux serviteux sortit triomphant

Au moment où Barrois sortit, Noirtier regarda Valentine avec cet intérêt malicieux qui annonçait tant de choses. La jeune fille comprit ce regard et Villefort aussi, car son front se rembrunit et son sourcil se fronça.

Il prit un siège, s'installa dans la chambre du paralytaque, et attendit.

Noirtier le regardait faire avec une parlaite indifférence ; mais, du coin de l'œil, il avait ordonné à Valentine de ne point s'inquieter et de rester to the control of the first of the first or early control of the first or early control of the first of the f

. A der a total selection and the (La suité belemain.) + 0

De fleuxième rapport donne les détails du combat. Jieré le 23 decembre à l'émir en personne. Ces détails étant exactement les mêmes que ceux que nous avons emprintés à l'Akhbar, ziournal d'Alger, mous nous dispensons de reproduire le rapport -dit-24 docembio. to the weak the fitter of the english as the se

vo Quant au troisième rapport, qui fournit des détails intèressants, nous le reproduisons en entier :

« Vous sous étonnerez peut-être que j'aie si peu de cavalerie à ma disposi-tion, précisément dans la contrée d'où agit Abd-el-Rader depuis plus d'un mois. Il est facile de vous expliquer cette facheuse circonstance.

»L'ouest et le centre de la province d'Oran étant la contrée la première menacée de l'invasion prévue depuis longtemps, j'y avais aggloméré la plus grande partie de ma cavalerie. M. le général de Lamoritière disposait d'an régiment de spahis, des 2e et 4e de chasseurs d'Afrique, du 2e de hussards, des 2e et 9e de chasseurs de France, dont un détaché à Orléansville.

«Lorsque l'arrival dans l'est de la province d'Oran, je 'n'avais à combattre

que Bou Maza et l'instirrection qu'il avait provequée jusqu'amprès de Femetel lidadi J'amenei 420 ca valiers avecimoi; c'était bien suffisant pour les circonstances du moment. L'émir était alors sur la frontière de l'puest; ce n'était pas le cas d'appeler à moi une partie de la cavalerie du général de La-

'' De la Djedionia, je détachai le général Jusufavec toute ma cavalene, deux diatarilloni et les mulets nécessaires pour porter les sacs de l'infanterie. Je inique cordonnal de prendre la piste d'Abd-el-Lader et de le suivre à outrance dans

»En même temps que je détachais M. le général Jusuf, j'écrivals à M. le général de Lamoricière pour qu'il se portêt sur la haute Mina et manœuvrât de minite à chierver les retraites d'Andrel-Kader dans l'ouest, »Quelques jours après, je vina dans le pays des Idamos pour y chercher le

général Lamoricière. »J'étais résolu à aftendre son retour pour combiner nos mouvements et réunir sa cavalerie à la mienne, lorsque j'appris qu'Abd-el-Kader était rentré, dansile Tela, et qu'il était toujours suivi par le général Juanf. Je revius brus-

duement sur March, et je me rapprochai de Teniet-el-Haad.

Pendant les marches et contre-marches qui suivirent, M. le général de Lamoricière vint de nouvéau sur la haute Mina, et ne m'y trouvant pas, il fit encose quelques ratzia, et renvoya les troupeaux et les prisonniers à Mascara -avec une partie de ses forces: Onch ten len

»En tésumé, monsieur le ministre, l'arrivée inopinée d'Abd-el-Kadez dans l'est de la province d'Oran, les circonstances de la guerre, la difficulté et presque l'impossibilité de saire parvenir avec certitude des ordres à travers un pays insurge, out last tatalement que la plus grosse partie de ma cavalerie s'est d'Abtrel Leder appe, un petit nombre de cavaliers. Je n'ai négligé aucun moyen pour qu'il en fut autrement. Les distances, l'insurrection, les crochets matiendus de mon adversaire ont rendu values toutes mes précautions pour opérer une concentration suffisante en cavaleris.

Sk, malgré lous mes efforts, nous nievens pa attendre Abd-el-Rades que donn un soul combat, nous l'avons du moins empeché de pénétrer dans la

province d'Alger.

En même lemps nos diverses colonnes, depuis la frontière de l'ouest jusque sur le Riobis Pest, et dans le Serstin, the sud, whit obtent de nombreux www.ingersuisles.cebellis. Grand apmbre de tribus ont été atteintes et beau coup ont fait leur soumission. Les communications entre Tlemcen, Mascara Oran et Mostaganem, ont été rétablies; les tribus kabyles au sud et au sud onest de l'ambien ont été rétablies; les tribus kabyles au sud et au sud onest de l'ambien ont été soumises, ainsi que les environs de Mascara: le kating de sidi. Larib à été apeu près réconstitué, la grande tribu des Flittas a été dont tée. La plus grande par le tribus de l'agalick de Tiaret ont de mande grace et sont rétablies sur leur territoire; ill en est de même de la subdivision d'Orieansville; enin, à très peu d'excepsions près , tontes les tribus de la province d'Orieansville; et atteintes et sont la liguées par la guerre le la liguées par la guerre le la liguée de la province d'Orieans de la province d'Orieans de la province d'Orieans de la guerre le subdivision de la province d'Orieans de la province e il all ar principates difficultés de joindre, un ennemi constitué commid l'es Abd el Kader tien qui na fût previ par les hommes gui conneissent catte guerre. Cela ne doit pas faire craindre que nous n'obteniens enfia un bon te sultat. Avec de la perseverance et la continuité de l'activité que nous avons tiens vertiepals quelques mois, les viiblis supplièrent elles-mémes Abti-el Lader de se rettrer; et il obtemperen al quant plusimisément à leurs vous que sa cavalerie, malgré tous ses efforts, sera très-usée. » li da n i Para iul ainmh-l-i

itopen continianto Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 8 janvier.

nei kardisoussion: dank'adnessa a gantinué dans la schambre des députées Milliderente Monniministre des Conneces et Bras o Marillo, outflait tous les frais de cette séance. Le ministre des Attances a présente aur la situation : der renseignements : pleins d'intérét, et l'applogie qu'illa présentée des agres du gouverne ment a été bien acqueillie par la chambre.

M. Mon-a été très-heurens. dans-sa réponse à M. Llorente, après avoir réfuté en grande partie son argumentation, il a declare que s'il avait demande l'autorisation de procéder à l'arrangement de la dette, il avait bien entendu demeurer juge de L'epoque où cet arrangement pourrait avoir le plus d'utilité pour le pays. Ce moment arrivera infailfiblement quoiqu'il ne soit pas encore venu. Si les retards necessites par des considerations importantes provoquent des réclamations et des criailleries de la part de certaines personnes, il ne faut pas s'en étonner ; des calculs, des spéculations d'agiotage et de cupidité qui ne se realisant pas, suffisent pour provoquer ces témoigna-ges de mécontentement indis ils n'auront pas d'ocho dans le pays, et ce que le ministre a surfont en vue, c'est l'intérêt du pays et non pas le désir de savoriser des intérêts particuliers.

Il v à fieu du croire que la chambre vote la demanda de la lite de la rédaction de l'adresse; et le gouvernoment aura une mai jorite au moins aussi forte, si elle ne l'est plus que celle qui à rejeté la rédaction particulière de M. Seijas.

... La Gazette publie un rapport très-satissaisant du commandant de la Perla. Le pavillon espagnol a été parfaitement accueilli à Montevideo. Les Espagnols résidents y seront désor-" mais sur le pied des nations les plus favorisées.

- Set amanda ou actions Nouvelles et faits divers.

La seance da 7, de la seconde chambre des états de Saxe a offertunguand intérêt, le ministre de l'intérieur ayant retiré l'antorism un de publice les Annales savonnes de la police. Le rédacteur et l'éditeur ont adressé à ou sujet, une pétition a la chambre, et ont invoque à l'appui quatre autres pétitions. M. Lodt s'est rendu l'organe des petitionnaires. Il s'est exprime ainsi: L'acte du ministre de l'interieur, dans un moment où les chambres sont reunics, semble indiquer un mepris pour leursulouxoirs, car on devait supposer que les pétitions leur seraient adagasees. On dirait que le ministère s'inquiète peu de la sympathie des états. Il s'appuie sur son pour oir. Le ministère est entrés dans du isystème de créaction en proscrivant un iournal qui a readu tant deservices à l'ordre constitutionnel,

Te desire que la elidatores exprime energiquement sur ce point. ve une mesure juste, il ne dolt pas se laisser influencer par la présence des états; il n'est pas étonnant que l'en ait beaucoup parle de cette affaire, les feuilles supprimées étant rédigées avec talent. C'est à regret que le gouvernement a recours à de pareilles mesures, mais la necessité lui fournit une excuse. Le gouvernement a le droit de donner des autorisations, et ce droit

comprend celui de les retirent Les avertissements n'ont pas manque, et la censure a fait tous ses efforts pour changer la tendance du journal supprimé. I de la partir de la marche de la company

On avait engagé les rédactours à menager l'état , la diéte germanique et les gouvernements voisins; celunia servi de rien. Alors il a fallu user de rigueur. Les feuilles patriotiques ont été défendites dans les autres états de la confédération admigon vernoment ne combattra point le véritable, mais le fauxilibéralisme, tel qu'il s'est manifesté dans les fémilles patriotiques 19 Le député Topt demande qu'il soit donné lecture de la pélition, attendu qu'il y a là l'ordonnance de révocation, de justice l'exige. La chambre adopte cette proposition, et lecture est donnée de la pétition.

Après une disenssion sur le point de savoir si les débats con tinnerent, et après la remarque d'un député, qui réclame dontre la censure, (c'était réglamer len favour de l'intelligende du pars,) le président rappelle ce députe à l'ordre. Ensuite la chambre ordonne le renvoide la pétition à la 48 combnission.

–On écrit de Varsovie, de 8 janvier : 🗸 🚟 🚶 📑

S. M. l'empereur de Russie est arrivé ici le 4; et est descendu au palais Luzienki, qu'il u été reen par le prince-gouverneur. Le soir, la ville fut brillamment illuminée et les fêtes et illuminations p'ont cesse pendant quatre jours. Ce matind'empereur nous a quities, pour se rendre à St. Pétersbutte de con est et et

Les fers qui socilent la captivité liu prince Luuis voint être brisés. L'ex-roi de Hollande va revoir son fils. Le prince Louis pourra recueillir le dernier soupir de son noble père, dont la vie, minée par des chagrins divers, s'éteint à vue d'œil.

Un ancien deputé du centre, M. C., est alle, il y a quatre jours, visiter le jeune prisonnier, avec mission, à ce qu'il paraît, de l'en informer. Le prince a appris, avec une joie bien naturelle. qu'on mettait un terme à sa captivité. M. C. a rapporté un acquiescement d'honneur qui a permis de décider aussitot la mise en liberté projetée. Gazette de France.

- La société centrale, pour la protection de l'agriculture, a tenu le 12, un second meeting a Londres. La plupart des hotabilites du parti agricole assistalent à ce meeting qui était preside par le duc de Richmond; le lien ordinaire des reunions de la societé étant trop étroit pour contenir tous les assistants, ils se sont rendus dans une salle plus vaste. Entr autres resolutions l'assemblee a adopte la survante, presentee par lord Beaumont : La protection confre la concurrence etrangere est absolument nécessaire aux classes productrices de ce pays; l'abolition ou la dimination de la profection dont jout adjourd hui l'agriculiure, serat survie par l'avolitibulod la diminution de tout droit protecteur, etabli all profit des produits nationalix. Te meeting, convaineu des bienfaits, pour toutes les classes, du système protecteur et, que toutes les branches de l'industrie nationale souffriraient considérablement de l'abandon de ce système prend l'engagement d'employer tous les moyens constitution nets à appuyer le principe de protection à la faveur doquel le

theys destricted the control of the second o se resultent contretout ce qui pent lendre à acctarat leur priste sort. Vendredi, des officiers de l'astice procedatent, dens pre fo calité de ce comté à l'éviction d'un fermier en retard de pajet ment; aussitot un rassemblement se forma; on voulut, d'abord effrayer le bailli et ses adjoints, en tirant des coups de feu es l'air; puis cette loule, composée d'environ 200 individus, a éta-blit sur la propriété où les officiens de 1 ustice devaient procéder à l'accomplissement de leur ministère, bien décidée à les en empêcher. Un détachement de 200 hommes d'infanterie, appuyé d'un peleton de dragons, fut appelé, sur les lieux, et la police avant reçu ce renfort, arrêta deux des chess du rassemblement et parvint à le dissiper.

- Un chimiste allemand vient de découvrir un prystère sin gulier, en amalysant les contenus dans le vin-de Champagne d'un négociant de Reims, qui a, depuis plusieurs années, le privi loge d'une vogne présque exclasive dans le pays de Winriem. berg. Le sieut Kichard Bartmann, de Chemnitz en Saxe, soutenait qu'il lui étaif impossible de garder son baractère sérieux fet, après de nombreitses expériences, on se décida à seumettre que luis dité dité 1828 à 1829 5 quelques bouteilles de ce joyeux liquide au professeur Liebig qui découvrit bientôt la cause de ce phénomène : ce vin contenait un volume de gaz hilariant ou deutoxide d'azote qui a la propriété de remplir. de joie et de bien être ceux qui le respirent, sans qu'il en résulte aucun effet nuisible à la santé.

On forit de Vicanes Lianvier Lors des manœuvres exécutées l'automne dérnier, un petit enfant se trouvant tout-a-coup an milieu d'un escatiron de hussards du regiment Empereur Nicolas, affait aire toute par les chevaux, lorsqu'un hussard, tout en courant au galor se baisse pour le saisir, le place sur sa selle et le gardé auprés de lui pendant tout le temps que durerent lesmanœuvres. Ce hussard fut pendant dingtemps is heros dujour et L'on publia son portrait dans un journal de cette ville , Barmil accadron range devant le paluis qui descendit il empereun de Russie se trouvuit « ce brave homme, comme on l'appelle ici : l'empereur s'approcha de lui, s'entretint avec lui pendant quelques minutes et lui serra cordialement la main. On dit que S. M. lui à fait remettre un don en argent assez considérable.

Theâtre-Royal-Brançais.

Samedi 17 janvier 1846. (Representation n.º 101). LA REPRISE DES DEUX PREMIERS ACTES DE inf)

LE SERMENT OU LES FAUX MONNAYEURS grand-opéra , paroles de M. Scribe , musique de M. Auher.

Jeanne et Jeanneton, vaudeville en deux actes , par M. Bayard.

Danse: PAS DE TROIS MILITAIRE, dansé par M. et Mad Lucien Clair et Mile Yrka Mathius. LA MAZURKA DES SALONS, dansée par les dames du corps de ballet.

Que commençara à SEPT houres.

Différents objets trauvés dans la salle de spectacle, pendant l'année 1845 ayunt été déposés chez le concierge du théâtre, en attendant que les propriétaires se fassent connaître, les personnes qui croiraient y avoir droit, son invitées à venir les réclamer avant le premier février prochain.

d'à li confinne e presentatione de la confine de la confine de confine de confineratione de confineratione de confineratione de confineratione de confineration de confirment de confineration de confineration de confirment de confirment

phera mee cont. Pant-francisme bande ours do a serion, it surg whic CATHERINE OBTITUE the trois frères;

CHANTEURS TYROLIERS. Ofth souly no beamb Dimanche, 18 janvier 1846, a 71 heures du soir.

d'un eablact portuguig**ramme groupig**e de groupelle, com relations aver his while array's gaments. And anyoned tool Sout

1. Quatuor tyrolien , par Hüge. skinning out sieze zuwien ten intelad Quatuon des chassedus, par Drexlera ; el chi tion [legulron el

ord. the Pyroben undursia, solo, phanespar Vos. Octil a to . 2700 pand Pache bir con distribution and animage and anomal

1. Valses jouées sur le si tre avec accompagnement. 2. Chanson nationale tyrodicine, solo el chuenta d

Quatuor, Prière des batailles, composé par Körner.

5. La Tyrolienne joyleuse polotet charab erica est and anticont.

Prix d'entrée fl. 2.25 par personne. — On peut se procurer des billes chez le Concierge de la Salle Diligentid, ...

M. le der de Vre**giere de Vesti**é **2994.** from ut l'ar jamenta

Op het best gedeefte der Prinsengracht presenteert mehrte werten om met Primo Februarij sesstkomende de znavsatden; Twee Rolla Gemeubileerde Kasners, van elle Gemekken ventrien. Beff letter A, aun het Buréau dezer Courant.

Charle in considered at a least of อกกึ่งได้เห็ยเลิย เลีย 18 A. VAN NOORDEN

Agent-Consignatory & La Haye, Spuistraat.

La saison avancée permet au soussigné, d'après l'autorisation qu'il a reg des maisons pour les quelles il agit, de réduire extraordinairement le prix t tous les allièles de cette saison. Les puletots depuis ceux en étoffe dite un Justite à deux en étoffes d'une qualité plus distinguée p ont subi june telle emin woon dans les prix, que les pombient que les pendients des manesins, du soussif

Le soussigne continue à offrir un fort bel assortiment de draps pour I DINGOTES et podi HABITS, ainsi que d'étalles dites BUXRINS pour pass lons l'et des tisses les plus élégants pour GFLEES ; lectout à despira extra nairement réduits.

plus court de la possible l'aties que l'er couned que d'habillemente qui lui serait faite, A. van Noorden.

ours des Fonds Publics ici of The se d'Ansterdanc du 15 Jamper.

o grado . A dra . I a recuped to be person to the control of to a fire of the intention of an interior nether will all the active in antivity of 95 Mito des Indes mayarmagili Syndidat 99 å Société de Commerce 163 Act. du lac de Harlein'. . . Chemin de fer du Khin II. 1 1144 Aut. du Chemiade fer Hollande Russie . Certificats an alter a line 72 Ditoinscriptions 1831 & 1833 5 (17) Empsunt de 1840 grane en Auper de e Id. cher Stieglitz et Comp. 4
Passive
Dette différée à Paris T Deferred Ardeins Espagne 23. L. Ditomistalliques propre ery fer im Autriche . 108± أيبيه Dito ditant baura 1 . Le e . 21 France . Inscriptions au Grand-Livre 3. To long the last au Livre 4. To lo

Cioquour cent. 120.85, France. Anc. dufférée Nouv. dito Passive Espagne . 64 Certificats Falconet. 10075 Naples . Dette active. 21 Belgique Ditoy is a series of more miles Bourse d'Anvers du 15 Janvier

Métalliques, 5% ». - Naples, 5% s. - Ard., 5% 22 2 P. différée aucien, ». — Passive 5%, ». — Lots de Hesse 70, près la Bonrse (2 : heures), Ardoin 22 : A.

Métalliques, 5 %, 112 1. — Lois de fl. 500 ; 160 2. — Lois de fl. 250 — Actions de la Banque 1611.

LA HAVE, chez Leopold Lebonberg, Lage Wiew